

THEMATIQUES PRIORITAIRES

1/ Anticipation et adaptation aux dynamiques globales du changement :

- Changement climatique,
- Érosion de la biodiversité,
- Évolutions démographiques,
- Cycles des nutriments (azote et phosphore notamment) et raréfaction des ressources,
- Intensification des échanges d'animaux, de végétaux et de produits biologiques,
- Renchérissement du coût des intrants et de l'énergie,
- Ouverture et concurrence accrue sur les marchés,
- Diminution du nombre d'agriculteurs et d'emplois agricoles.

2/ Conception et conduite de systèmes de production diversifiés et économiquement viables dans tous les territoires, basés sur les principes de l'agro-écologie en valorisant l'approche systématique :

- Agriculture biologique,
- Réduction des intrants, de l'usage de l'eau et des externalités négatives (GES, qualité de l'air et de l'eau),
- Valorisation des services écosystémiques au bénéfice de la production agricole,
- Associations culturales et allongement des rotations,
- Cultures intermédiaires et plantes de service,
- Renforcement de l'autonomie des exploitations agricoles,
- Approche intégrée de la santé des plantes et des animaux,
- Sobriété et efficacité énergétique des exploitations et valorisation des effluents.

3/ Qualité et valorisation des produits :

- Valorisation nutritionnelle et durabilité des productions, Sécurité sanitaire,
- Adaptation aux besoins de l'aval des filières,
- Possibilité de commercialisation en circuits courts et/ou de proximité,
- Développement de la valeur ajoutée, notamment territoriale.

4/ Renouveau des générations et renouvellement des formes d'exercices de l'activité agricole.

- Le développement de l'agriculture biologique s'inscrit dans ces thématiques. Les contrats d'objectifs et programmes pluriannuels feront apparaître les actions dédiées au développement de l'agriculture biologique et les actions qui y contribuent. Ces actions présenteront une dynamique croissante en cohérence avec le programme national « Ambition bio 2017 ».